

# FLEURY



## Lys Infos L'ESSENTIEL DE FLEURY



Décembre 2017 - n° 20





## EDITORIAL



## Sommaire

- 3 L'essentiel de Fleury
- 4-6 Ils ont délibéré
- 7-12 Commissions
- 13 EPCI
- 14 Participation citoyenne
- 15 Assainissement
- 16 Périscolaire
- 17-21 La petite plume de Marc Chagall
- 22-29 Associations
- 29 Brèves
- 30 À l'honneur
- 31 Les hirondelles
- 31-33 Revue de presse
- 33 Les élus minoritaires
- 34 Jeux
- 35 État civil
- 36 Agenda et Associations

### MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY  
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22  
E-mail : [mairie@fleury.fr](mailto:mairie@fleury.fr)  
Site Internet : [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr)

### Heures d'ouverture

Lundi de 08h30 à 12h00  
Mardi de 08h30 à 12h00  
Mercredi de 08h30 à 12h00  
Jeudi de 08h30 à 12h00  
Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

### SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury  
Tel 03 87 57 18 37

**Accueil du public :** mercredi de 13h à 17h

#### Accueil téléphonique :

lundi de 13h à 16h30 ;  
mardi et jeudi de 8h à 12h15

#### Courriel :

[secrétariat@sivomdepouillyfleury.fr](mailto:secrétariat@sivomdepouillyfleury.fr)

### Lys Infos, Magazine, édition n°20

Édité par la Mairie de Fleury à 600 exemplaires

Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder

Rédacteur en Chef : Gilles Vavrille

Rédaction : Commission information et Presse

Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Sandrine

Sandras, Blandine Sutter, Gabriel Greiber

(Les hirondelles)

Conception et réalisation : Mairie de Fleury

Chères Fleuriennes, chers Fleuris,

Comme chaque année à cette époque, je vous fais un petit bilan de l'année écoulée : 2017 a été riche en actions dans plusieurs domaines.

Nous avons accompagné notre boulanger dans l'amélioration de son magasin afin de vous accueillir plus agréablement. Ce commerce offre un service de proximité très apprécié des habitants. Durant l'été, les trottoirs donnant accès à l'école et à la micro crèche ont été refaits. Les travaux de mise en conformité pour l'accessibilité de la mairie ont commencé. Ce chantier devrait être terminé au printemps. C'est un beau projet qui se concrétise, que nous avons voulu fonctionnel, durable et qui apportera une vraie valeur ajoutée au bâtiment. Les travaux de rénovation extérieure de la tour ont démarré en commençant par la toiture, puis suivra rapidement la remise en état de la façade.

Ces différents travaux ont été réalisés grâce à une parfaite maîtrise des deniers de la commune et donc de votre fiscalité.

Les politiques gouvernementales imposent toujours plus de restrictions budgétaires : elles entraînent pour nos petites communes une gestion toujours plus difficile car il y a très peu de lignes sur lesquelles nous pouvons faire des économies. L'expérience fait que nous arrivons à gérer convenablement les finances en assurant les charges de fonctionnement tout en réalisant les investissements nécessaires au développement de la commune.

La communauté de communes assure, depuis cette année, le balayage des caniveaux et l'entretien des avaloirs de notre village sans surcoût pour le budget communal. Elle joue pleinement son rôle en mutualisant les moyens et services. D'autre part, je travaille, avec la commission développement économique sur deux zones : la première est une zone d'activité située à Rémilly sur 7 ha et la seconde est à Louvigny pour faire évoluer le secteur de la gare TGV.

Je regrette que certains élus communautaires, qui me reprochent de ne pas voir le Sud Messin s'agrandir et se développer, aient voté contre l'arrivée d'une commune qui souhaitait intégrer notre communauté de communes.

Vous trouverez le reste de l'actualité dans ce numéro et j'en profite pour remercier toute l'équipe de la commission communication pour l'élaboration de tous les numéros réalisés de Lys Infos.

Je vous souhaite bonne lecture de ce numéro, de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Bonne et heureuse année 2018, qu'elle vous apporte joie, bonheur et la réalisation de tous vos projets.

Jean Paul Eckenfelder

## Commerces-Professions Libérales-Entreprises à votre service

## Professions Libérales

## Orthophonistes

**Delphine FONTENEAU, Christelle CAMPANILE  
Hélène THIOLLIER, Alexia CLARA et Marion  
ODILLE** : 4B, route Nationale Tél. 03 87 57 16 37

## Kinésithérapeutes

**Laetitia NOIRÉ et Lucie LALLEMENT**  
28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 38 02 84

## Ostéopathe

**Hélène LAMBRECH - Ostéopathe D. MROF**  
28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 35 07 95  
osteo.lambrech@gmail.com ; www.osteo-  
lambrech.fr

## Restauration et Alimentation

## Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 55 22 05  
(Tous les matins de 6h00 à 12h25 sauf le mardi)

## Café "Le Couarail"

28, Rue Gérard Mansion  
(du mardi au dimanche  
de 7h45 à 14h - 18h à 00h)

## Caro'Pizza (Pizza - traiteur)

7B, route Nationale  
Tél 06 73 84 82 08

## Epicerie Fine Italienne : San Leone

7B, route Nationale  
Tel : 07 76 11 53 00  
Ouvert ts les jours sauf le lundi de 9h30 à 19h30

## Restaurant L'Auberge Fleurie

11, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 93  
Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

## Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41  
(vente aux particuliers du lu. au ve. de 8h30 à 12h)



## Chambre d' Hôtes

## La Fleur Bleue

Mme Kinzelin - M. Ragot  
3, rue de Lorraine  
06 33 37 60 61

## Artisans et indépendants

## Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 30

## Coiff'Elle Création

11, rue des Roses Tél. 03 87 52 53 97

## Christian RENOY

Menuiserie/ébénisterie/parquets...  
Christian HAFNER 2, rue des Pervenches  
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

## Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie  
4, rue du Moulin Tél. 03 87 52 64 71

## Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture  
26 bis, rue Mansion  
Tél 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45  
Martin.cucci@gmail.com

## Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT  
5, rue Nationale Tél. 03 87 52 53 80

## Traductrice Espagnol et Russe Ludmila RUIZ

5, rue des Tulipes ; Tél. 03 87 52 62 48

## WATBATI SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente...  
3, rue des Jardins Tél. 06 89 65 18 24  
www.batiwat.fr / watbledyannick@aol.fr

## Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire ; 21, rue Mansion  
Tél. 06 99 75 18 74 / gamac1@free.fr

## A2C sécurité incendie

Christian SIMON  
Matériel de sécurité incendie -  
signalisation sécurité - extincteurs  
5, chemin de Metz  
Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37  
contact@a2c-incendie.fr - www.a2c-incendie.fr

## Lewis Toiture

10, rue Lucien Albert  
Tél. 03 54 44 71 35 / lewis.toiture@sfr.fr

## BUBBLE-BE

Agence de communication et évènementiel  
7, Domaine de la Tour  
Tel. 06 18 18 24 65 /  
info@bubble-be.fr site : www.bble-be.fr

## Séance du 29 mai 2017

### Extinction de l'éclairage public :

Après avoir présenté l'étude de l'UEM concernant les économies liées à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit et les résultats du sondage effectué auprès des habitants présentant les résultats suivants :

- Contre l'extinction : 40.5 %
- Pour l'extinction : 59.5 %  
dont 78 % de 23h à 5h  
et 22 % de 23h30 à 4h30.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 pour, 1 contre, 1 abstention), décide d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h.

### Travaux de voirie chemin de Metz et rue de la Fontaine :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 pour, 1 abstention, 3 contre), accepte le devis présenté par l'entreprise Jean Lefebvre concernant les travaux de voirie chemin de Metz et rue de la Fontaine 14 240.70 € HT.

### Travaux accessibilité de la Mairie :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour), décide de retenir l'entreprise CAILLOUX pour le lot n° 01 "revêtement de pierre, gros œuvre, aménagements extérieurs" concernant les travaux d'accessibilité de la Mairie pour un montant de 55 904.66 € HT et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

**Demande de subvention de Fleury-Loisirs :** Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (11 pour), décide de participer à hauteur de 300 € pour les travaux de transformation de la cabine téléphonique en bibliothèque "libre service".

**Motion contre la réforme des demandes de cartes d'identité et des passeports :** Le décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016 sur la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux passeports et cartes nationales d'identité réforme de façon substantielle la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) en mettant fin notamment au principe de territorialisation, et en instaurant une possibilité de pré-déclaration en ligne pour les demandeurs. En effet, depuis mars 2017, seules les communes équipées d'un dispositif de recueil pour prise d'empreintes numérisée sont habilitées à délivrer les CNI, sachant que notre département ne compte que 27 communes disposant de cet équipement.

Si, dans le même temps, les demandeurs de CNI pourront réaliser une pré-déclaration en ligne auprès de l'une de ces communes, il faut souligner que cette démarche, censée réduire ensuite le temps d'attente au guichet, n'évitera pas à nos administrés les contraintes de déplacement. Malgré le tollé provoqué par cette mesure au sein des élus locaux et la demande de report et de révision de cette réforme exprimée par l'Association des Maires de France, l'Etat a choisi de maintenir cette réforme -appliquée dans la précipitation -, se contentant d'indiquer que les communes désormais privées de cette compétence pouvaient néanmoins conserver un « lien » avec leurs administrés en mettant à leur disposition le matériel informatique leur permettant d'opérer cette pré-déclaration.

Considérant que les communes dorénavant chargées des CNI seront confrontées à un afflux des demandes qui risque d'augmenter les délais de traitement des dossiers d'autant plus qu'il entraîne une augmentation de charges de personnel que très partiellement compensé par l'État ;

Considérant que cette nouvelle procédure va engendrer de réelles difficultés pour nos habitants - et particulièrement pour les personnes peu mobiles -, difficultés que la pré-déclaration en ligne ne saurait résoudre ;

Considérant que cette réforme ne peut que contribuer à la dégradation des services publics de proximité auxquels les élus locaux sont attachés ;

Considérant encore qu'elle s'inscrit dans la droite ligne des politiques menées depuis des décennies et consistant à vider les communes de toute substance jusqu'à aboutir à leur disparition ;

Après délibération et à la majorité (11 pour), le Conseil Municipal s'oppose fermement à cette mesure et de demande une multiplication des dispositifs de recueil pour prise d'empreintes numérisées et leur affectation en concertation avec les élus locaux.



## Ils ont délibéré

**Séance du 30 juin 2017****Élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :**

Selon le Décret n°2017-1091 du 2 juin 2017, l'arrêté préfectoral n°2017-DCL/4-131 du 15 juin 2017 et la circulaire n° NOR/INTA/INTA1717222C du 12 juin 2017 concernant la désignation des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués et des suppléants, dont le déroulement a été transcrit sur le procès-verbal prévu à cet effet. Les résultats des votes sont :

**Délégués :** MM. Briand, Leclerc et Vavrille.

**Suppléants :** MM. Eckenfelder, Langlois et Gentil.

**Travaux courts extérieurs de tennis :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour, 1 contre), accepte le devis de l'entreprise Polytan pour un montant de 119 518.85 € HT concernant la rénovation des 2 courts de tennis extérieurs, décide de sa réalisation, autorise le Maire à faire toutes les demandes de subvention et à signer les documents y afférents.

**Travaux accessibilité de la Mairie :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour, 3 contre), décide de retenir l'entreprise SMF pour le lot n° 02 "Serrurerie" concernant les travaux d'accessibilité de la Mairie pour un montant de 12 530.00 € HT et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

**Travaux chemin de Metz :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), accepte le devis présenté par l'entreprise Jean Lefebvre concernant les travaux de voirie supplémentaire chemin de Metz pour un montant de 4 725.00 € HT.

**Séance du 17 octobre 2017****Modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin :**

Monsieur le Maire précise que le Conseil Communautaire du Sud Messin lors de sa réunion du 20 septembre 2017 a engagé une procédure de modification de ses statuts afin de tenir compte des évolutions de compétences applicables aux EPCI à fiscalité propre à compter du 1er janvier 2018, conformément à la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015.

En particulier, les modifications portent sur les aspects suivants :

Transfert à l'EPCI de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » qui constitue désormais une compétence obligatoire.

Reclassement de la compétence « contrôle de l'assainissement non collectif » du bloc de compétences optionnelles vers le bloc de compétences facultatives.

Reclassement de la compétence « instruction technique des autorisations d'urbanisme » du bloc de compétences obligatoires-aménagement de l'espace vers le bloc de compétences facultatives.

Au regard de ces éléments et après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), le Conseil Municipal décide : Vu (...)

D'APPROUVER les propositions de modifications des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin telles que présentées ;

D'APPROUVER, avec une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les statuts modifiés joints à la présente délibération.

**Subvention exceptionnelle école Marc Chagall :**

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point à une prochaine réunion lorsque cette demande aura été délibérée par le SIVOM de Pouilly-Fleury.



*Dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts le 11 novembre 2017. Le Maire a remercié les présents et particulièrement les enfants de l'Ecole Marc Chagall*

**Décisions modificatives :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

Dépenses d'investissement : (...) + 3000€

Recettes d'investissement : (...) + 3 000 €

**Création d'un poste d'agent de maîtrise :**

(...) Le Maire propose à l'assemblée : La création d'un emploi d'Agent de Maîtrise à temps complet pour assurer la fonction d'ouvrier communal à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), (...) ; Décide : d'adopter la proposition du Maire, de modifier ainsi le tableau des emplois, d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**Dégrèvement sur facture d'eau :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour), décide d'accorder à M. B....., un dégrèvement de la part communale du traitement des eaux usées sur le cubage évalué de la fuite d'eau à savoir 116 m<sup>3</sup> à 1.10 €/m<sup>3</sup> soit 127.60 €.

**Coupe de bois et tarifs :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), fixe le prix du stère de bois à façonner à 11 € et sollicite l'aide de l'agent patrimonial pour la matérialisation des lots, le dénombrement et la réception des lots, pour une rémunération forfaitaire de 3,1 € HT/stère.

**Séance du 22 novembre 2017****Participation aux charges de fonctionnement du terrain de football de Verny :**

(...)Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 pour, 3 contre, 2 abstentions), décide de prendre en charge les frais de fonctionnement de l'utilisation du terrain de football facturés par la Communauté de Communes du Sud Messin à Fleury Football Club.

**Changement d'opérateur pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité :**

(...)Après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), le Conseil Municipal : - (...) Donne son accord pour que Le Maire signe le contrat de souscription entre la collectivité et la société JVS Mairistem.

**Approbation du rapport 2017 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :**

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Sud Messin a pour mission de procéder à l'évaluation du montant des charges financières transférées à l'EPCI et correspondant aux compétences dévolues à celui-ci. (...). Au regard de ces éléments et après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), le Conseil Municipal décide d'approuver le rapport de la CLECT en date du 4 octobre 2017 ;

**Subvention exceptionnelle école Marc Chagall :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (14 pour), décide d'accorder une subvention à la classe de CM2 de l'école Marc Chagall pour la classe de découverte en Baie de Somme du 18 au 22 juin 2018 à raison de 50 € par élève domicilié à Fleury, soit 12 élèves pour cette classe.

**Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS 2016) :**

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2016. (...)

**Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) : (...)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (14 pour), décide d'instaurer l'IFSE (..)

**Travaux rue de la Forêt, demande de subventions :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour) : décide d'adopter le projet d'enfouissement des réseaux et aménagement VRD rue de la Forêt, décide de sa réalisation, accepte l'avant-projet sommaire proposé par LVRD pour un montant de 279 834 € HT, décide de faire des demandes de subvention, notamment auprès du Conseil Départemental en adhérant à AMITER, autorise le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

**Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur le site officiel de la commune : [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr) rubrique: Vie municipale/comptes rendus**

## Commission travaux



**Balayage des voiries :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes du Sud Messin exerce les compétences "balayage de la voirie et curage des avaloirs" sur l'ensemble de son territoire. A ce titre, un balayage de la voirie est réalisé 8 fois par an dans chacune des 34 communes membres de la CC du Sud Messin. Le curage des avaloirs, quant à lui, a lieu une fois dans l'année.

Le balayage est effectué sur l'ensemble des voiries de Fleury, à l'exception de certaines impasses dont la courbe ne permet pas au camion de faire son travail correctement. Ces endroits ont été répertoriés et sont traités par nos agents. Les jours de passage sont

signalés en mairie et sur le site internet ([www.fleury.fr](http://www.fleury.fr)).

**Il est important de laisser les trottoirs libres et de ne pas stationner pour laisser le passage à la balayeuse.**

**Le curage des avaloirs** a été fait semaine 46 et 280 avaloirs ont été traités. Un rapport fourni par le prestataire nous permettra de faire un état des lieux .

**IMPORTANT :** On ne peut pas tout jeter dans le tout-à-l'égout, les produits chimiques et autres fonds de pots de peinture etc. doivent être déposés en déchetterie qui dispose d'une filière d'élimination de ces polluants : c'est gratuit et c'est un geste précieux pour la préservation de la santé de notre planète.

Le tout-à-l'égout n'est pas non plus le réceptacle des déchets type sable, gravats, restes de ciment ou de plâtre qui peuvent boucher les canalisations. Soyez particulièrement vigilants avec les artisans qui interviennent dans vos habitations et qui ont tendance à utiliser les avaloirs pour se débarrasser de ces déchets.

**L'enrobé du trottoir**, le long de l'espace vert jusqu'au bout du parking de la salle polyvalente a été entièrement refait. Cette opération a été, dans un deuxième temps, prolongée devant la micro-crèche où des places de stationnement ont été par la suite matérialisées. Ces interventions ont permis d'améliorer le cheminement des piétons et poussettes dans cette zone fréquentée.



Pendant la période estivale, le **local du dépôt de pain** a été entièrement refait. Ces travaux ont été réalisés en deux phases. La rénovation et la mise en conformité de la réserve à l'arrière de la boutique ont été prises en charge par la mairie, propriétaire des locaux et le réaménagement complet de la partie commerciale par le boulanger.

**Suite à la modification des compteurs d'eau** au lotissement des Vallonnelles des travaux complémentaires seront réalisés par VEOLIA pour en assurer l'isolation thermique.



**La reprise des malfaçons rue de Lorraine** (faïençage du béton désactivé) a été réalisée pendant l'été. Le décaissement de l'existant a été ensuite exécuté pour retirer les parties dégradées, suivi de la mise en place du nouveau revêtement. Il a ensuite fallu, une période suffisante pour assurer le séchage complet de l'ensemble



et permettre à nouveau la circulation des véhicules. La durée de ces opérations a été fortement impactée par les conditions climatiques caniculaires qui n'ont pas permis la pose du revêtement aussi rapidement que prévu sous peine de voir se reproduire les malfaçons. La patience des riverains a été mise à rude épreuve. La rue de Lorraine a maintenant retrouvé un aspect satisfaisant.



**Les travaux d'aménagement du parvis de la mairie** ont commencé le 6 novembre sur un projet d'Antoine Guerrisi, architecte.

L'entreprise Cailloux a la charge de la réalisation de ces travaux qui devraient durer environ deux mois selon les conditions climatiques.

Ces travaux entrent dans le plan de mise en accessibilité de tous les bâtiments publics.

**Par arrêtés municipaux** une limitation de vitesse fixée à 30km/h a été instaurée rue de la Forêt, et un stop a été installé à l'intersection du Domaine de la Tour et de la rue de la Forêt.

Ces deux mesures répondent à un besoin de sécuriser ce secteur.

**Un arrêté de fermeture d'une portion de la rue de Lorraine** a également été mis en place pendant la durée des travaux de démolition et de reconstruction du dernier bâtiment du Domaine de la Tour. La circulation et le stationnement sont donc interdits du n° 8 au 17, sauf aux riverains.

**Rénovation de la tour :** Les travaux de rénovation extérieurs de la tour commencent par le remplacement de la toiture. La réfection du crépi de la façade sera réalisée au printemps.



**La campagne de dératisation** s'est conclue cette année par un deuxième passage courant octobre pour les bâtiments et le domaine public de la commune ainsi que pour le réseau d'égouts. Le prestataire, à cette occasion n'a rien signalé d'anormal.

## Commission Sport, Culture et Associations : kesako ??

Afin de nous connaître, 5 questions/réponses sur notre commission !

### 1/ La commission est-elle une association ?

Non, la commission fait partie intégrante du conseil municipal de Fleury, elle a été initiée par deux élus (Sandrine Fey et Sandrine Sandras) depuis le début du mandat en 2014.

### 2/ Qui fait partie de cette commission ?

Une dizaine de fleuriens sont présents dans notre commission, élus ou non. Il suffit d'être motivé.

### 3/ Quels sont les objectifs de cette commission ?

Amener la culture près de chez soi, faire connaître nos nombreuses associations et les soutenir, valoriser le sport.

### 4/ Concrètement, quelles sont les manifestations réalisées ?

Depuis 2013, quelques chiffres à retenir : 19 manifestations réalisées dont 7 pièces de théâtre, 5 concerts, 1 rendez-vous littéraire, 3 journées des associations et 3 participations à la Messine.

### 5/ Quels sont les futurs projets ?

Pour 2018, nous prévoyons du théâtre, des concerts, des rendez-vous littéraires et la participation à la Messine.

Par la suite, nous souhaitons varier notre offre et sommes à la recherche d'un groupe de Gospel, de théâtre de « boulevard ». Dans le domaine du sport, nous aimerions organiser une course « fleurienne ». L'avis de recherche est donc lancé !!

Pour nous contacter ou nous rejoindre :

[mairie@fleury.fr](mailto:mairie@fleury.fr) ; page facebook : « commission sport, culture et associations de Fleury »



Cette nouvelle saison culturelle 2017-2018, a débuté pour la commission Culture, Associations et sport, par la présentation de la pièce "Huis Clos" de Jean-Paul Sartre. Elle a été jouée par la troupe "L'Autre Scène", déjà bien connue de nos habitués. Malgré le temps dantesque de ce dimanche après-midi, une cinquantaine de spectateurs a fait le déplacement. Cette pièce a rencontré un grand succès, salué par une salve d'applaudissements pour la troupe.

Celle-ci reviendra dès le début de l'année 2018, le dimanche 21 janvier 2017 à 17h, nous présenter "EX VOTO".

Encore merci aux curieux de la culture.



## Commission Aménagement Paysager



Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente...l'équipe était au rendez-vous pour réaliser les décors de Noël afin que le village se pare de son habit de fête dès la St Nicolas !



**La fête patronale**, organisée par le comité des fêtes et les associations de Fleury, a rencontré un vif succès, aidée en cela par un temps magnifique. Merci aux habitants qui ont fait preuve de générosité envers les jeunes qui ont sillonné le village pour offrir le traditionnel ruban. Ainsi, les bénéfices obtenus tout au long de la journée, ont été partagés entre toutes les associations participantes : Sport Culture Loisirs, Sport Pour Tous, le Kany Club, le Tennis Club, Fleury Loisirs, Fleury Football Club, la Villageoise et l'Association Intercommunale des Parents d'Élèves de l'école Marc Chagall.



## Comité des Fêtes



Convivialité, plaisir de la table et achats gourmands ont marqué cette journée du 10 octobre 2017. Les nombreux visiteurs ont profité d'une large palette de produits bio et régionaux.

Environ 250 personnes ont pu déguster une choucroute royale préparée par Laurent Haffner et Lionel Filliau, habitants du village et cuisiniers chez Beef & Co.

Le repas a été servi de main de maître par les bénévoles du Comité des fêtes.

## Nouveau à Fleury !



L'épicerie SAN LEONE est heureuse de vous accueillir avec chaleur et convivialité avec tout l'esprit de l'Italie. Nous sommes à votre disposition tous les jours sauf le lundi, du mardi au samedi de 9h30 au 19h30 non stop, Nos produits sont des produits conçus dans les traditions italiennes, Les producteurs ont été choisis avec soin et visités afin de vous apporter toute leur qualité, Notre épicerie est à votre écoute, A très bientôt, Votre équipe du San Leone,

- **EPICERIE SAN LEONE**
- **7 Bis Route Nationale**
- **57420 FLEURY**
- **MOSELLE – FRANCE**
- **Tél 07.76.11.53.00**

## Commission communication : Lys info n°20 !

10 ans déjà...

Le premier juillet 2008 paraissait le premier numéro de « Lys Infos, l'essentiel de Fleury » qui venait en remplacement de « Fleury Infos ». Avec ce nouveau titre, une nouvelle présentation et un contenu plus varié, la commission communication nouvellement élue voulait marquer sa volonté d'innover et d'aller de l'avant.

Si la mise en page et l'impression des deux premiers numéros ont été confiés à un imprimeur, les membres de la commission ont rapidement pris en main l'intégralité de la conception des numéros suivants. Par petites touches successives, la mise en page a évolué et continue encore à se renouveler.

À la création de « Lys Infos », nous nous étions fixé comme objectif d'apporter aux habitants une information couvrant le plus largement possible l'éventail des activités et événements de la vie de la commune ; il regroupe donc les comptes rendus des différentes réunions du conseil municipal, ainsi que de multiples articles relatant l'activité des commissions communales et intercommunales. Les pages sont largement ouvertes aux associations pour qu'elles puissent vous informer sur leurs activités passées et futures

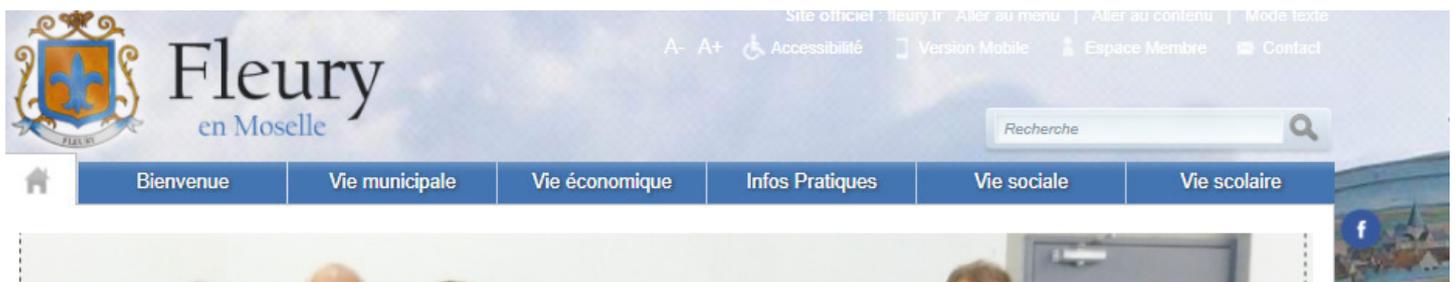
Dès la conception du premier numéro, nous avons décidé de faire revivre le bulletin de l'école, « La petite plume de Marc Chagall », en l'intégrant dans chaque numéro.

De plus, à l'occasion, nous publions des articles d'information sur certains sujets du moment ou qui nous tiennent à cœur dans une rubrique un peu plus « magazine ».

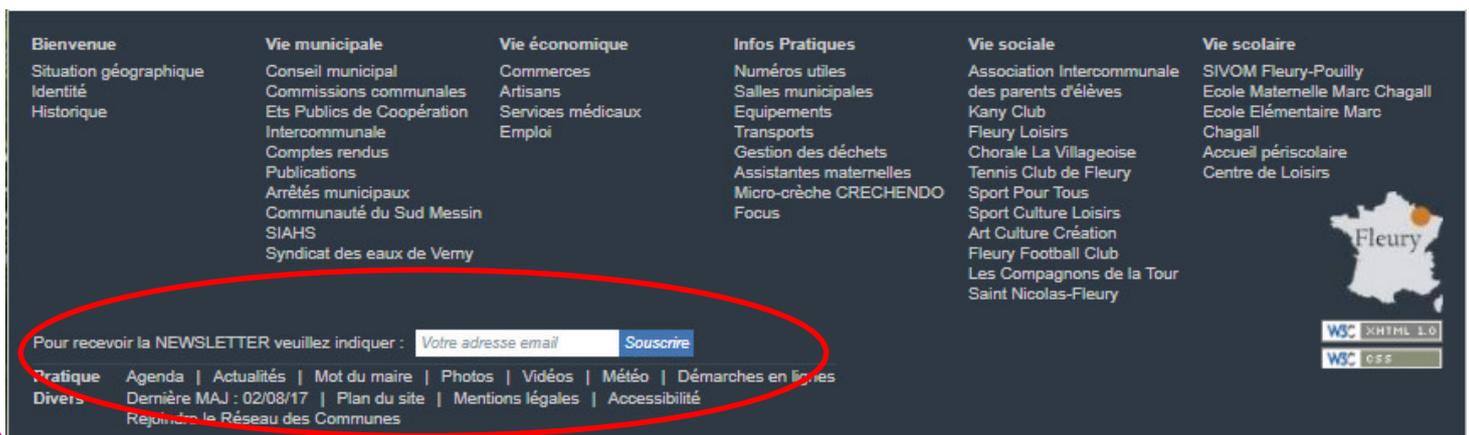
Nous remercions chaleureusement toutes les personnes, présidents et membres d'association, directeur et directrice des écoles et de l'accueil périscolaire, ainsi que les habitants désireux de nous faire partager des informations sur leur passion, pour leur contribution en textes et photos qui viennent agrémenter les pages de Lys Infos.

La composition de la commission communication a, elle aussi, changé au fil du temps mais l'esprit de l'équipe reste le même : offrir une information attractive dans une présentation soignée et agréable à lire.

## Site internet [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr)



Afin d'être informé en temps réel, inscrivez vous à la NEWSLETTER. Pour la recevoir, rien de plus simple, sur la page d'accueil du site de la mairie : [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr), notez votre adresse mail dans le champ prévu à cet effet. Ainsi chaque nouvelle information sur le site vous sera notifiée sur votre boîte mail qui comportera un lien direct vers la page web concernée.



# La CCSM : Une intercommunalité à fort potentiel de croissance ■

LES TABLETTES LORRAINES •  
13 NOVEMBRE 2017 • N°1 837

**C'EST ENTRE LES VALLÉES DE LA SEILLE ET DE LA NIED QUE S'ÉTEND LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD MESSIN (CCSM). GRÂCE À SON EMPLACEMENT STRATÉGIQUE, L'INTERCOMMUNALITÉ A PU, AU FIL DES ANNÉES, RENFORCER SES INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPER SON ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.**

Créée le 1er janvier 2014 suite à une fusion d'anciennes communautés de communes, la CCSM regroupe aujourd'hui 34 communes et compte environ 16 000 habitants. «Notre territoire est structuré autour des trois principaux pôles de rayonnement que sont Rémilly, Vervy



La zone d'activité des 5 épis située à Rémilly et Lemud fera l'objet d'une importante extension.

et Solgne» indiquent les autorités de la CCSM, présidée par Jean-Paul Eckenfelder. Disposant d'un réseau routier dense et performant, d'un aéroport régional et de deux gares ferroviaires, l'intercommunalité n'a cessé d'accroître «son potentiel de développement».

## DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Assurer un cadre de vie agréable et convenable aux citoyens constitue une priorité majeure pour la CCSM : «Nous agissons quotidiennement, pour garantir une qualité de services impeccable à nos habitants (...). Un projet de territoire destiné à renforcer le dynamisme de la collectivité vient appuyer l'ensemble des actions que nous entreprenons dans le cadre de nos compétences».

## UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Consciente de l'influence accrue d'internet sur les sociétés modernes et sur la compétitivité territoriale, la CCSM va lancer, dès l'année prochaine, d'importants travaux pour le déploiement du Très Haut Débit dans l'intercommunalité : «L'ensemble des foyers et des entreprises auront, à l'horizon 2020, la possibilité de se raccorder à la fibre optique et de bénéficier d'un service équivalent à celui existant dans les zones urbaines». D'autre part, la collectivité entend améliorer son attractivité par la



Jean-Paul Eckenfelder, maire de Fleury et président de la Communauté de communes du Sud Messin.

consolidation de ses pôles d'activités dédiés à l'accueil des entreprises : «la zone située dans les communes de Lemud et Rémilly, fera prochainement l'objet d'une importante extension. Nous travaillons en parallèle pour développer de nouvelles zones, notamment dans la commune de Louvigny, à proximité immédiate de la gare Lorraine TGV». Houda EL HAYDIA

Découvrez

**SUD MESSIN**  
Communauté de communes

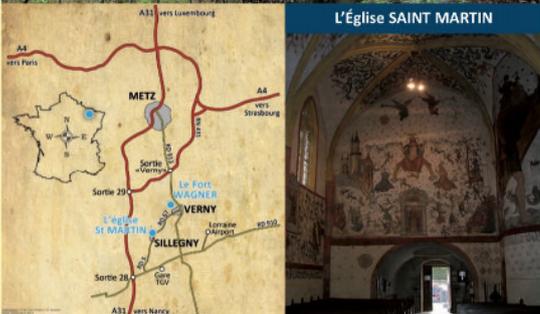
2 sites remarquables du Sud Messin

[www.sudmessin.fr](http://www.sudmessin.fr)

Le Fort WAGNER



L'Église SAINT MARTIN



## TOURISME

Dans le cadre de sa compétence "promotion du tourisme", la Communauté de Communes du Sud Messin a édité un flyer afin de mettre en valeur deux sites remarquables du territoire :

### le Fort Wagner et l'Église Saint Martin à Sillegny

Ce document, élaboré en étroite collaboration avec l'association La Sixtine de la Seille ainsi que l'Association pour la Découverte de la Fortification Messine (ADFM), est disponible dans les locaux de la CC du Sud Messin, consultable en ligne et/ou téléchargeable sur <http://www.sudmessin.fr/>

A noter que ce flyer constitue une première étape en matière de promotion du tourisme et qu'il sera suivi d'une seconde brochure recensant l'ensemble de l'offre touristique sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Messin.

## Participation citoyenne

A l'initiative de la commune et avec le soutien de la gendarmerie de Verny, les habitants de Fleury ont été invités, le mardi 21 novembre 2017 à la salle polyvalente, à une réunion d'information et de conseils sur les comportements à mettre en place afin d'éviter les cambriolages.

Plus de 165 personnes ont répondu présentes, ce qui démontre une réelle inquiétude.

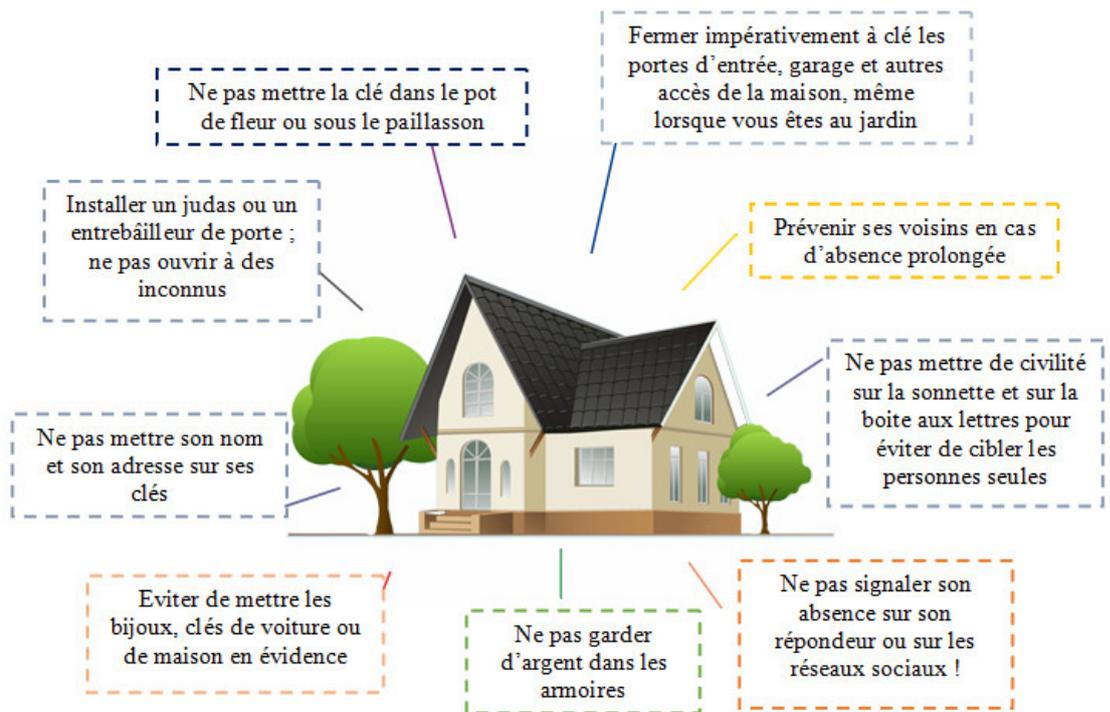
Le Lieutenant Gruter, commandant la brigade de gendarmerie de Verny-Rémilly a apporté son expérience et son expertise en évoquant des exemples vécus et des comportements à adopter pour réduire le risque d'effraction.

Dans le but de permettre, à posteriori, l'identification des coupables, le Lieutenant Gruter a également donné les consignes à suivre en cas de vol :

**Ne rien toucher, ne rien ranger, ne pas nettoyer les lieux et appeler immédiatement la gendarmerie en composant le 17.**

Concernant la prévention, le mot d'ordre c'est alerter : si l'on repère un véhicule, un démarreur, des comportements suspects ou inhabituels, il faut les signaler immédiatement en appelant le 17, sans attendre le lendemain.

Afin de faciliter cette veille, le Lieutenant a proposé de mettre en place un service d'habitants citoyens. Il s'agit pour les candidats volontaires de signaler le plus rapidement possible tous comportements suspects



d'individus ou la présence de véhicules leur paraissant étrange. Il ne s'agit surtout pas d'organiser des rondes ou une milice et encore moins de « faire le gendarme ». Ces habitants citoyens ont pour rôle, une fois leur inscription faite en mairie et validée par la gendarmerie, de rapporter le plus rapidement possible les faits constatés. Grâce à ces informations, la gendarmerie pourra déclencher des interventions ciblées bien plus efficaces.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur ce dispositif adressez vous en mairie.

La réunion s'est achevée par des questions-réponses sur l'utilité

des alarmes qui n'empêchent pas l'intrusion mais font fuir les voleurs et l'extinction de l'éclairage public la nuit :

Le lieutenant s'est exprimé sur ce sujet en signalant que les statistiques nationales démontrent qu'il n'y a pas plus de vols quand la lumière est éteinte. De plus, la plupart des effractions se déroulent le soir voir même en plein après-midi.

A l'issue de cette réunion 22 personnes se sont portées volontaires pour être « habitants citoyens ».

Le maire a rappelé que l'extinction de l'éclairage a été mis en place suite à un sondage effectué en mars 2017. 237 foyers sur 540 ont répondu et 60 % des bulletins exprimés étaient pour l'extinction de 23h à 5h du matin. C'est donc après le vote du conseil municipal (9 pour 1 abstention et 1 contre) que celle-ci a été effective.

L'extinction des lumières, une partie de la nuit, répond à deux exigences :

Lutter contre le gaspillage et rationaliser la consommation d'énergie et son corollaire faire des économies.

Lutter contre la pollution lumineuse dont les effets sont loin d'être négligeables sur la faune et la flore qui nous entourent.

Plusieurs communes des alentours ont également mis en place ces dispositions. Des inquiétudes se sont exprimées, nous y sommes attentifs. Laissons une période d'évaluation et d'adaptation suffisantes et si des ajustements sont nécessaires, nous les appliquerons.

## Assainissement

## Les lingettes, des produits moins anodins qu'on veut bien nous faire croire....



Les lingettes nettoyantes jetables pour l'entretien ménager sont une trouvaille marketing de l'industrie des détergents. Elles présentent des avantages pratiques qui cachent plusieurs inconvénients

notables : les lingettes sont clairement mauvaises pour l'environnement, elles alourdissent nos poubelles ainsi que notre budget.

### Utiliser une lingette nettoyante, c'est payer plus pour jeter plus...

40 % des foyers utilisent en moyenne 7 lingettes par semaine : ces lingettes jetables sont principalement utilisées pour laver les vitres, les sanitaires, la cuisine ou la salle de bains, pour le linge, la poussière... On trouve des lingettes jetables nettoyantes, antibactériennes, désinfectantes, détachantes ou encore anti décoloration. Une étude de l'Observatoire bruxellois de la consommation durable, a mené un comparatif entre le nettoyage traditionnel (éponges / serpillères) et celui réalisé à l'aide de lingettes sur une année et sur une surface de 100 m<sup>2</sup> :

- le nettoyage traditionnel utiliserait 12,5 litres de détergent et 1820 litres d'eau pour un coût de 35 €.
- le nettoyage avec lingettes utiliserait 1530 lingettes pour un coût de 550 €.

**Les lingettes jetables sont 16 fois plus chères et créent 20 fois plus de déchets que le nettoyage classique.**

Les nettoyeurs traditionnels génèrent environ 1,2 kg de déchets par an par personne contre 23 kg pour les lingettes. Alors que la plupart des flacons de produits détergents sont repris par la collecte sélective, les lingettes jetables produisent des déchets non recyclables qui viennent gonfler les poubelles « tout-venant ».

De plus, certains de ces déchets présentent un caractère dangereux pour l'environnement quand les lingettes sont

imprégnées d'un produit classé comme tel : lingette dissolvant, lingette pour nettoyage à sec, lingette pour entretien des sanitaires...

### Que penser des lingettes dites « biodégradables » ?

Les sociétés qui les commercialisent vantent leur biodégradabilité et donc la possibilité de les jeter dans les toilettes : ce qui fait qu'aujourd'hui, au lieu de se retrouver dans la poubelle avec les ordures ménagères, elles atterrissent dans les égouts. Les lingettes dites « biodégradables » ne le sont pas entre le lieu où elles sont jetées (les toilettes par exemple) et la station d'épuration.

De plus, elles ramassent au passage dans les réseaux d'égouts d'autres débris et des graisses notamment, qui se figent en refroidissant, provoquant avec les lingettes un amalgame susceptible de paralyser les égouts.

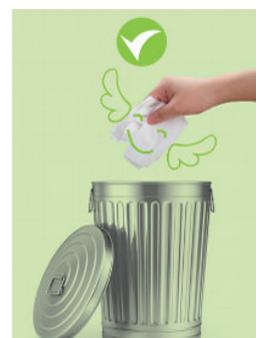
Elles causent donc à grande échelle l'obstruction des branchements de raccordement à l'égout, des réseaux collecteurs des eaux usées et endommagent au passage les équipements des usines de traitement.

### Des solutions coûteuses pour la collectivité.

Le coût pour déboucher les réseaux encombrés par les lingettes est énorme. Refoulements d'égouts vers les branchements des particuliers, débordements en milieu naturel et arrêts de systèmes d'assainissement donnent lieu à des réparations onéreuses. Les professionnels cherchent et testent de nombreuses méthodes pour en finir avec les dégâts causés, mais toutes ont un coût important pour la collectivité, coût qui se retrouvera sur les factures d'eau !

**La lingette, c'est pas du propre pour l'environnement !**

Alors les lingettes usagées, c'est dans la poubelle !



## Au périscolaire...Chacun y trouve son bonheur !!!!

Tout au long de l'année nous rythmons la journée des enfants, en leurs proposant de nombreuses activités à différents moments de la journée !!

Durant les Nouvelles Activités Périscolaires, tous les jours de 15h15 à 16h30 : des activités en tout genre...



pour le grand bonheur d'environ 80 enfants...

Et tout se passe comme sur des roulettes !

Les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) ont toujours autant de succès : nous accueillons les enfants la première semaine de chaque période des petites vacances et 3 semaines en juillet... La semaine est construite autour d'un thème à chaque fois différent, autour duquel s'articule des bricolages, jeux, chants, intervenants extérieurs et d'une sortie à la journée...

Alors qu'avons-nous fait durant les dernières vacances d'octobre ? Une semaine sur le thème de la forêt..

Des constructions naturelles, des bricolages animaux, ou feuilles...des jeux, histoires, chants, une journée sur



les monstres et drôles d'habitants de la



forêt pour célébrer Halloween...



À bientôt,

Informations : [periscolairepouillyfleury@gmail.com](mailto:periscolairepouillyfleury@gmail.com) ou 06 73 63 18 18 ou 03 87 68 32 79

La Petite plume



Les 29 élèves de la classe de Grande Section de Mme GENTY .....et les Moyennes Section de Mme FEY



En octobre, sortie au Parc de Fleury pour ramasser des marrons.



De retour à l'école les enfants ont utilisé les marrons et les feuilles pour réaliser des dessins éphémères dans la cour.



## Ecole Maternelle Marc Chagall Pouilly-Fleury

19 Chemin de Metz

57420 FLEURY

Tel 03 87 52 67 78

*courriel ce.0572111@ac-nancy-metz.fr*

Directrice : Mme FEY Sandrine

Effectifs et répartitions: 2017/2018 :

Enseignants	Petite section	Moyenne section	Grande section	Effectif Total
Mme FEY	18	16		34 élèves
Mme GENTY			29	29 élèves
<b>Total</b>	18 élèves	16 élèves	29 élèves	63 élèves

## Ecole élémentaire Marc Chagall

Début septembre, les élèves ont rejoint leur classe pour entamer une nouvelle année scolaire. Madame Tarnaud est restée dans les mémoires, mais son poste a été pourvu par une nouvelle maîtresse, Madame Cramatte. Elle a pris en charge les élèves de CM2. Nos 111 élèves se sont répartis dans les classes de la façon suivante :

25 CP avec Madame Villard,

19 CE1 et 4 CP avec Madame Pétain les lundis et mardis  
et avec Madame Gadat les jeudis et vendredis,

25 CE2 avec Monsieur Legay qui est déchargé les mardis  
par Madame Giambérini afin qu'il puisse assurer les  
tâches administratives de l'école,

19 CM1 avec Madame Omarini,

11 CM2 avec Madame Cramatte.

Afin de découvrir un des villages de sa nouvelle école, Madame Cramatte est allée avec ses élèves, en repérage dans Fleury.

« Lundi 2 et 9 octobre, les élèves de la classe de CM2 ont découvert ou redécouvert le village de Fleury. Répartis en 4 groupes, accompagnés d'un parent ou de la maîtresse, ils se sont déplacés dans l'ensemble du village à la recherche d'informations concernant les monuments, les vieilles maisons et les espaces verts du village. Équipés d'un plan, d'itinéraires et de questionnaires, ils ont exploré tous les recoins du village. »



## de Marc Chagall

Le 12 octobre, tous les enfants de l'école se sont élancés au départ de Fleury pour imiter leurs aînés qui ont couru la semaine précédente à Fleury pour le Metz Mirabelle Marathon.

Des objectifs de course en endurance leur étaient librement proposés et ils n'ont pas démerité, en respectant leur engagement.

A l'issue de leurs efforts, ils ont profité d'un bon buffet reconstituant les calories perdues. Merci aux parents et aux municipalités qui s'engagent aux côtés des enseignants pour la réussite de cette manifestation.



Attention au départ.



C'est parti.



En plein effort,



et avec le sourire.

Le 16 octobre, les maîtresses des classes de CP/CE1 et CP ont participé à la semaine du goût avec leurs élèves. Elles ont mis en place des ateliers cuisine avec la fabrication et la dégustation de nombreux produits.



3 ateliers avec la découverte et la dégustation de 12 fromages et différents pains



Atelier avec la découverte et la dégustation des fruits d'automne



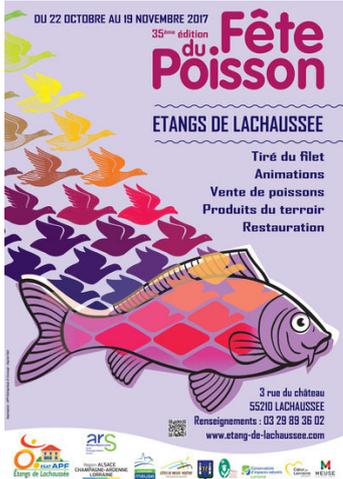
Atelier avec la découverte et la dégustation de différents jus de fruits.



Un grand merci aux 10 parents présents!  
Nous avons passé une belle après-midi ensoleillée!!

L'école est toujours soucieuse de faire découvrir à ses élèves des lieux d'expression de la culture, sous toutes ses formes. Ainsi, les enseignants ont emmené leurs élèves à l'Arsenal le 9 novembre pour assister au spectacle « Bax l'Irlandais » tiré de l'œuvre d'Arnold Bax. Une conteuse a fait rêver les enfants à travers des récits traditionnels de l'Irlande ; elle était accompagnée par un altiste et une harpiste.





A la mi-novembre, les élèves de CM1 se sont rendus à Lachaussée pour participer à la fête du poisson.



Dans le chenal, les CM1 aident les pêcheurs pour le tiré du filet. Quelle épreuve de force !

Après, il faudra trier les poissons. Où sont les perches ? Où sont les gardons ?



*Tous les élèves de l'école vous souhaitent  
de joyeuses fêtes de fin d'année*



# Au fil des saisons



Les saisons passent mais ne se ressemblent pas au sein de l'Association intercommunale des Parents d'Elèves. Cette année 2017 – 2018 voit le bureau (photo ci-dessous) changer à nouveau et des « recrues » toutes fraîches débarquer dans l'association. De quoi commencer l'année scolaire avec le plein d'énergie et d'idées neuves.



De gauche à droite, derrière : Julien PERRIN, *président* - Jean-Christophe CHOLEY, *vice-président*

Devant : Sarah STRECKER MULLER, *chargée de communication* - Céline LAURENT, *trésorière* - Audrey CHOLEY, *secrétaire*

Des changements, mais pas que...

Notre objectif est, lui, immuable : récolter des fonds pour accompagner et soutenir le groupe scolaire dans le financement de sorties pédagogiques et d'achat de matériel pour l'école. La vocation de l'AIPE est double, car en plus de récolter des fonds, nous voulons offrir aux enfants la possibilité de participer à des activités extra scolaires que nous organisons telles que l'après-midi halloween (le 31 octobre dernier) où loisirs créatifs, jeux et goûter ont été proposés. Le but est d'offrir aux enfants un environnement stimulant et de marquer les temps festifs de l'année (Saint Nicolas, Noël, Carnaval, Pâques...)

Nous vous proposons ci-dessous de découvrir le planning provisoire de nos activités de cette année.



L'AIPE se compose cette année de 19 membres actifs dont 5 constituent le bureau et d'une cinquantaine d'adhérents au total.

Nos bénévoles mettent leur temps et leur dynamisme au service des enfants de nos villages et tiennent à remercier les parents qui donnent un coup de pouce à l'occasion. Nous sommes toujours heureux de sentir les gens investis et de partager des moments avec les enfants et parents de nos communes. Alors n'hésitez pas à venir grossir les rangs ponctuellement, notamment lors de la kermesse de fin d'année qui se déroulera le 30 juin prochain.

Tous les membres de l'AIPE restent à votre disposition et vous souhaite une belle année en leur compagnie.

En attendant de se retrouver lors de nos différentes manifestations, nous vous souhaitons d'ores et déjà de

## Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année

L'équipe de l'AIPE.

## Association



## Association Sport Pour Tous

La saison 2017/2018 est déjà engagée pour l' Association Sport pour Tous Fleury – Pouilly. Nous enregistrons encore cette année, plusieurs adhésions de villages voisins, par contre l'effectif Fleury – Pouilly stagne.

Aussi nous invitons les nombreux et nouveaux habitants de Fleury et bien sûr tous les autres de Pouilly – Fleury, à venir découvrir nos séances de sport santé, jusqu'à 3 cours d'essais gratuits et sans engagement de votre part vous sont offerts.

Vous pouvez à tout moment nous rejoindre, n'hésitez pas « bonnes résolutions de la nouvelle année « Pratiquer une activité en collectif comme c'est le cas dans notre club, va vous préserver de certaines maladies, vous allez garder la pêche, entretenir vos muscles, évitez le surpoids, améliorer votre santé cardiaque et respiratoire, renforcer vos os, travailler votre mémoire, ressentir une sensation de bien être physique et mental etc.

## Petit rappel de nos activités :

Le lundi matin de 9h15 à 10h15 Gym d'Entretien

Le lundi soir de 18h15 à 19h15 séance A G E E

Le mardi soir de 20h15 à 21h15 séance A G E E

Le mercredi soir de 19h à 20h séance Fitness Aéro-Latino Dance

Le jeudi matin de 9h15 à 10h15 Gym d'Entretien

Le jeudi soir de 19h15 à 20h15 séance Fitness Aéro-Latino Dance

Notre cotisation très compétitive, que vous pouvez régler en plusieurs fois, vous permet de participer à nos 6 cours sans limite, nous acceptons aussi les chèques Vacances et les coupons Sport A.N.C.V. pour les règlements.

Des moments festifs sont organisés par l'Association pour ses adhérents : Soirée de Noël, Matinée Galette des Rois, Repas Annuel des Gymnastes et leurs conjoints, Soirée de Fin de Saison.

A bientôt et excellente année 2018 que vous souhaite le club Sport pour Tous.



## Renseignements et contacts :

Evelyne MALLINGER : Tél : 03.87.52.68.03  
 Françoise DEUTSCH : Tél : 03.87.52.56.06  
 Martine DERRUAU : Tél : 03.87.52.61.64

Mail : [sportous.mdruo@gmail.com](mailto:sportous.mdruo@gmail.com)

Consultez nos pages perso sur :

<http://www.vernois57.free.fr> (rubrique sport)



**KANY CLUB de FLEURY :**  
toujours en pleine forme !

Le Kany-Club de Fleury est une association de vétérans qui pratique le football loisir qui a été créé le 5 septembre 1986, par une bande de copains habitants à Fleury. Le nom du club a été choisi suite au surnom du président fondateur Claude Bouvy dit kany. Par la suite, des personnes extérieures à la commune ont rejoint le club.

En préambule de la dernière assemblée générale André Kremer, Président du Club depuis 2002, a remercié : les joueurs, les bénévoles présents tout au long de la saison, les 25 sponsors qui nous aident depuis de nombreuses années, le Conseil Régional, le Conseil Général et la municipalité pour l'entretien du terrain ainsi que la commune de Pouilly pour le prêt de leur salle des sports pour les entraînements en hiver.

**Le club a été très actif au niveau des manifestations sur la commune de Fleury en 2017**

Le club a organisé le 1<sup>er</sup> mai 2017, un tournoi de sixte football vétérans en mémoire de Patrick Michaud et Daniel Becker sur le stade de Fleury avec la participation de 16 équipes et de 25 sponsors. L'ESAP Metz a remporté ce tournoi.

Le club a participé à la fête Patronale de Fleury qui s'est déroulée le 10 septembre 2017.

Lors du passage du Marathon de Metz, dans la commune de Fleury le 8 octobre 2017, le club a mis à disposition quelques

bénévoles du Club pour l'organisation.

**Le bilan sportif de la saison écoulée a été très positif :** De nombreuses victoires ont été obtenues sur 28 matchs joués contre les Equipes de la vallée de l'Orne, la vallée de la Fensch et de la Région Messine. Le club a participé à 8 tournois en salle et sur terrain où les résultats ont été excellents. Les comptes du Club, présenté par son trésorier Francis Joly, pour cette saison écoulée, sont positifs et équilibrés.

**Le nouveau comité pour la saison 2017/2018 se compose comme suit :**  
André Kremer président, Dominique Gaspard premier vice-président, Eric Wilhelm deuxième vice-président, Joly Francis trésorier, Joly Laurence vice trésorière, Isabelle Kremer secrétaire, Di Giovanni Emanuel entraîneur et suppléant Didier Michel, Francis Joly responsable intendance, Patrice Vasseur et

Fabrice Poirier commissaires aux comptes.

**Les manifestations à venir :**

Tournoi de sixte d'été du club le mardi 1<sup>er</sup> mai 2018 sur le stade de Fleury, en mémoire de Daniel Becker et Patrick Michaux, avec la participation de plusieurs équipes et sponsors.

**Les résultats de ce début de saison sont très prometteurs :**

De nombreux nouveaux joueurs sont venus rejoindre le club, pour cette nouvelle saison. Actuellement le club est sur une bonne dynamique, sur ces 4 derniers matchs : 4 très belles victoires : 1 but à 0 à Remeling - 6 buts à 2 à Woippy Canebiere -4 buts à 1 à Montigny les Metz, et 7 buts à 1 contre Pange.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos activités dans un esprit convivial, contactez le Président du Club : André KREMER  
Tel. 06 14 84 59 81



## Associations

**Sport Culture Loisirs  
Fleury-Pouilly en fête.**

Déjà 40 ans d'existence pour l'association fleurienne ! A cette occasion , nous avons invité tous nos adhérents à célébrer cet anniversaire lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue lundi 4 décembre 2017 à FLEURY (Salle Raymond Feldmann).

S.C.L. FLEURY-POUILLY, c'est toujours plus d'adhérents qui prennent part à des activités variées. Pour satisfaire les besoins du plus grand nombre, nous vous proposons de la gym, du yoga, du pilates, du body sculpt et de la zumba ! Ce choix vous est offert de 1 à 3 fois par semaine selon les disciplines. Tout un panel où chacune et chacun, jeune et moins

jeune, trouve son bonheur. La richesse de l'association est dans la diversité !!!

**Renseignements et contacts :**

Martine NICHIL (Présidente)

Tel. 03 87 62 40 07

Luce HODAPP

Tel. 03 87 52 50 52

Courriel : sclfp57@gmail.com .

S.C.L. FLEURY-POUILLY, c'est une équipe de bénévoles soudés qui s'activent autour de Martine NICHIL, sa Présidente, tout au long de l'année pour faire vivre l'association. Ainsi, cette rentrée encore, nous avons répondu présents à la journée des Associations de Septembre, ainsi qu'aux fêtes patronales de Fleury et de Pouilly . Ce n'est pas tout ! Nous proposerons en 2018 des

moments de convivialité à partager ensemble comme la soirée crêpes et le repas campagnard.

S.C.L., c'est une équipe d'animateurs motivés et professionnels. Vous avez été ravis de retrouver Béatrice, Dominique, Roseline et Quentin qui vous accompagnent depuis plusieurs années déjà. La charmante Karine est venue compléter la « dream team » cette rentrée.

Il est toujours temps de nous rejoindre, alors n'hésitez pas à venir découvrir nos activités. Le premier cours est gratuit !

**Art Culture Création , danse, grs pour  
nos enfants.**

L'association ACC remercie les nombreux fleuriens (parents et enfants) encore renouvelés d'année en année.

Notre équipe moderne et dynamique est toujours à votre service pour vous proposer des activités créatives et novatrices et nous sommes en permanence à votre écoute pour encore diversifier nos cours et répondre à vos attentes.



Gisèle, Professeur diplômée d'état, assure les cours tous les mercredis au gymnase de Fleury de 14h à 15h. Des spectacles et des manifestations sportives sont organisés tout au long de l'année. Vous pourrez ainsi constater les progrès de vos enfants et l'originalité de nos chorégraphies.

Contact : 03.87.64.37.86

## Fleury Loisirs, section Tennis de table



Cette année encore, l'engouement pour le tennis de table a été fort, avec 39 inscrits et 12 nouveaux participants. Ce sport concerne tous les âges, puisque les joueurs ont dans cette association de 10 à 72 ans.

Il règne une très bonne ambiance : les soirées se déroulent dans la convivialité et la bonne humeur.

Trois équipes sont en compétition pour la saison 2017-2018. Les capitaines sont Pierre Hecht, Patrice Duval et Ludovic Harmand.

Du nouveau matériel a été acheté en complément : tables, filets et raquettes de prêt.

Nous pouvons donc vous accueillir nombreux si vous voulez tester cette activité divertissante. Nous nous retrouvons tous les mardis de 19h à 21h30 à la salle polyvalente de Fleury. Vous êtes les bienvenus !

**Fleury Loisirs, Section Marche.** Marcheuses, marcheurs, nous voilà engagés dans la première partie de cette nouvelle saison 2017-2018. La « rentrée des classes » s'est bien déroulée et la bonne volonté, comme toujours, semble être de mise. Histoire de conforter la convivialité, Fleury Loisirs a offert le verre de l'amitié au Couarail de Fleury. Le patron a spécialement ouvert les portes de son établissement pour le groupe. Merci à lui qui a compris que lorsque un client souhaite par exemple déguster une bonne bière, il ne faut pas faire les choses à demi !

L'effectif, quant à lui, présente une certaine stabilité. Comme par le passé, le groupe comporte une trentaine d'adhérents.

**Fleury Loisirs, Section Théâtre.** Cette année l'atelier théâtre « L'Envolée » se met au classique, avec une adaptation du célèbre « Malade imaginaire » de Molière. 11 enfants nous ont rejoint pour ce défi, enthousiastes de se mettre en scène sur les planches de la salle ronde de Fleury en juin prochain.

Les cours se déroulent les mercredis de 17h30 à 19h00.

En ce qui concerne l'atelier adultes, nous travaillons toujours sur notre pièce « La colocation » et nous serons prêtes à la présenter au public en mai prochain. Nous nous retrouvons tous les vendredis de 19h00 à 20h30.

Karine et Marie



### Fleury Loisirs : Bibliothèque : Les vertus de l'histoire du soir....

Dans cette période ultra-connectée, de course permanente, l'histoire du soir permet de créer un moment privilégié avec son enfant : instant sécurisant, propice au calme, la douceur, la complicité, une parenthèse pendant laquelle l'adulte accorde du temps à l'enfant, lui montrant combien il est important.



La lecture à voix haute contribue également au développement de l'enfant. Quand il écoute des histoires il apprend à quoi sert la lecture : il s'aperçoit que les lettres servent à transmettre un message, qui peut nous faire rire ou pleurer, nous informer, nous transporter, etc. Écouter des histoires permet aussi de découvrir comment sont construits les récits, d'entendre de nouveaux mots et expressions.

Plongé dans l'histoire, l'enfant va s'identifier aux personnages et se projeter dans les aventures racontées. Il va se rendre compte qu'il n'est pas seul à vivre certaines situations et trouver des réponses à ses questionnements. Les contes en particulier abordent de grandes questions sur la vie, la mort, le bien, le mal... Les bons triomphent des mauvais, et les courageux des lâches : les contes introduisent alors des valeurs morales dans leurs réflexions.

N'hésitez plus, venez pousser la porte de votre bibliothèque...vous y trouverez assurément vos futures histoires du soir !

**Bibliothèque Fleury Loisirs, 15 rue Gérard Mansion**  
Le jeudi de 15h30 à 17h00 et le samedi de 10h à 11h30



Ouverture le mercredi de 17h à 18h30

*Si vous voulez que vos enfants soient intelligents, lisez-leur des contes de fées. Si vous voulez qu'ils soient encore plus intelligents, lisez-leur encore plus de contes de fées.*

*Albert Einstein*



**Le Chœur mixte VIBRATIONS de l'association La Villageoise** termine l'année 2017 par 2 belles prestations, lors de sa journée Gospel, le 26 novembre à Fleury, et le concert donné au profit de la Banque Alimentaire, à Woippy.

L'année à venir sera encore riche en concerts. Vous pourrez venir nous écouter ou nous découvrir, le 20 janvier, à Maizières les Metz, à la salle Le Tram, mais également à Semécourt, en juin.

VIBRATIONS propose à tous les amateurs, un week-end chantant le 10 et 11 février, à la salle de Fleury. Ce week-end sera animé par le fameux Chef de Chœur québécois, Marc André Caron, dont la renommée internationale n'a d'égale que sa bonne humeur et son accent. Fin avril, le Chœur mixte VIBRATIONS ira poser ses valises et ses notes en Pays Basque. Une semaine sous le charme de la région, pour régaler nos cordes vocales.

VIBRATIONS est dirigé avec passion par **Anne Victorion**, accompagnée par **Séverine Louyot**, pianiste de talent... et répète le vendredi soir à Fleury. Vous pouvez nous rejoindre si le cœur vous en dit. N'hésitez pas à venir chanter avec nous...ou à venir nous écouter ! Et parlez-en autour de vous !

MERCI ET A BIENTÔT !

## Tennis Club de FLEURY, Tennis – Baby Tennis – Badminton – cours de Physique

### Badminton

Après deux années d'hésitation et grâce au traçage des terrains, la section Badminton a pris son envol. Des 4 coins de la communauté de communes et même au-delà, les joueurs se sont inscrits en famille ou entre amis. A ce jour, la section compte 50 inscrits.



Dans la bonne humeur après l'effort, une séance d'étirement.

**Rappel :** les séances ont lieu le mardi de 18h30 à 22h00 en bad libre et le vendredi de 18h30 à 21h00 en cours.

Des jeunes joueurs ont pu prendre part aux premières compétitions début décembre.

### Le Périscolaire c'est aussi cela :

De la sécurité pour les enfants et pour rassurer les parents. Les enfants sont récupérés à l'école par un des moniteurs et tout commence par le goûter.



### Rappel :

En créant une section Baby Tennis et en développant le mini tennis, le club peut accueillir tous vos enfants dès 3 ans et proposer des cours adaptés.



*Tournoi de Fleury : le club est passé proche de l'exploit avec deux membres en finales : Favre C. (Sarreguemines) a battu Prete S. (Fleury) et Martel S. (Jarny) a battu Altmayer N (Fleury)*

Belle affluence pour la traditionnelle raclette pour fêter le Beaujolais

**Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06.89.99.57.38 ou par mail : tc-fleury@hotmail.fr**



**NOUVEAUTES 2018 :** un site Internet vous sera proposé début 2018 et très prochainement le paiement en ligne permettra de régler en plusieurs fois et de payer en ligne les achats de balles et de jetons et son inscription au tournoi.

### Les Compagnons de la tour St Nicolas Fleury.



A la fin du printemps, nous avons creusé les tranchées extérieures pour mettre en place la conduite d'eau potable et les tuyaux PVC pour l'évacuation des eaux usées.

En juin nous avons lancé une consultation auprès des habitants de Fleury car nous étions arrivés à un stade des travaux qui nécessitait de savoir où placer les conduites à l'intérieur du bâtiment. Sur 540 foyers, 72 ont répondu, ce qui représente 13,33 % de participation. Suite à cela, la municipalité envisagerait de faire de la tour un gîte rural. Avec les subventions qui viennent de tomber, il est prévu de restaurer la toiture et la façade : 23 170 € de l'État (DETR), 15 885 € de la Région, 15 000 € du Département (Amiter).

Tout le mois de novembre a été consacré aux travaux de couverture par une entreprise spécialisée, selon les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France. Le montage des échafaudages a été effectué. Par la suite, la façade de la tour recevra un nouvel enduit à la manière traditionnelle.

Enfin, nous avons réalisé une copie de la stèle funéraire gallo-romaine dont l'original est fiché dans le coin sud-ouest de la Tour (photo). Cette stèle du II<sup>ème</sup> siècle représenterait, à sa base, un souffleur de verre et serait la seule représentation connue de cet artisanat dans tout l'empire romain ! La copie de la stèle est exposée en mairie où elle siègera définitivement. Pour la description détaillée de cette stèle, se reporter aux pages 56 à 58 de l'ouvrage « La Tour carrée de Fleury » de Jérôme Miceli, en vente en mairie de Fleury.

Liens utiles :

[www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tour-saint-nicolas-a-fleury](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tour-saint-nicolas-a-fleury) et [www.facebook.com/tourdeFleury](https://www.facebook.com/tourdeFleury)

*Légende de la photo : La tour de Fleury possède une stèle funéraire du II<sup>ème</sup> siècle, dont l'iconographie est unique dans le monde romain. Une copie de cette stèle est exposée en mairie.*



**Marathon :** Merci au 50 bénévoles qui se sont investis en 2017 pour que le passage des participants sur la commune de Fleury se passe dans de bonnes conditions tant au niveau du relais devant la salle polyvalente que tout au long du trajet pour assurer leur sécurité . Les habitants et particulièrement les enfants se sont mobilisés pour encourager les coureurs.



Le passage devant la mairie a été animé musicalement par Gilbert Victorion.

Dominique Boussat, organisateur du marathon a d'ailleurs, par courrier, remercié les habitants de Fleury pour leur participation : « A l'issue de cette huitième édition du Marathon Metz Mirabelle (eh oui, déjà !), je veux au nom de l'association Metz Marathon, vous remercier avec chaleur, de l'appui que vous apportez, sous les formes les plus diverses, à l'organisation de cet événement »D. Boussat

**L'infom@il :** Afin de rendre la diffusion d'information plus fluide et plus rapide, nous avons mis en place depuis décembre 2014 un nouveau système d'information plus actuel. Des informations urgentes concernant la vie du village peuvent vous être directement envoyées par courriel. Vous pouvez vous inscrire sur la liste de diffusion, en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [mairie@fleury.fr](mailto:mairie@fleury.fr)



Conformément à la loi "informatique et libertés" vos données personnelles sont protégées et ne feront pas l'objet d'une quelconque transmission à un organisme.

## Yann Werner, champion du monde !



La municipalité de Fleury a tenu à honorer **Yann WERNER**, habitant du village pour son titre de champion du monde de Judo. Le Maire, les élus et les personnes présentes ont reçu et félicité Yann Werner, champion du monde, Laurence Ovis, médaille de bronze et Philippe Marulier pour leurs performances.

Le championnat du monde - vétérans s'est déroulé à Olbia en Sardaigne : cinq jours durant, 1 300 judokas parmi lesquels d'anciens grands champions s'étaient donnés rendez-vous. Yann a, tour à tour, vaincu l'Italien Signorile, le Suédois Ivarsson et l'Argentin Picate avant de conclure face au Brésilien Borges.

Cette médaille vient récompenser le travail acharné d'un homme qui a réussi à concilier sa passion du judo, les entraînements, son investissement au sein du club ainsi que sa vie de famille et plusieurs activités professionnelles. Impressionnant ! Cette médaille, Yann a souhaité la partager avec sa compagne et ses enfants qui l'ont aidé et soutenu durant toute sa préparation.



Les élus ont aussi tenu à féliciter Laurence Ovis, secrétaire de mairie à Solgne et mère de trois enfants, médaillée de bronze en moins de 70 kg, le coach et compétiteur Jean-Philippe Marulier, sans oublier le Judo Club Verny.

Cette réussite est aussi une récompense pour la famille Werner, notamment Paulette et Christian, les parents de Yann, qui ont fondé et développé le judo-club Verny. A noter, comme le rappelait le Maire lors de la cérémonie, que c'est à Fleury qu'est né le club de Judo qui s'est ensuite installé à Verny dans les locaux de la salle Fabert. Il compte maintenant 200 licenciés unis autour de la même devise : « bâtir le corps, forger l'esprit, vivre une passion ! »

## Félicitations aux lauréats 2017 du concours des maisons fleuries organisé par l'Amicale des Elu(e)s du Sud Messin :

M. et Mme Gircourt et  
Mme Pequignot



## Les hirondelles / Revue de Presse

## Les hirondelles et mes travaux : comment faire ?

Chaque année, le retour des hirondelles se déroule au début du printemps, au moment des premiers beaux jours. Si le mauvais temps persiste elles retarderont leur venue. Il existe plusieurs espèces d'hirondelles, dont deux surtout se retrouvent à nicher près de nos habitations : l'**Hirondelle rustique**, à la gorge rousse (qui niche plutôt dans les granges) et l'**Hirondelle de fenêtre**, au croupion blanc (qui niche principalement sous les bordures de toit).

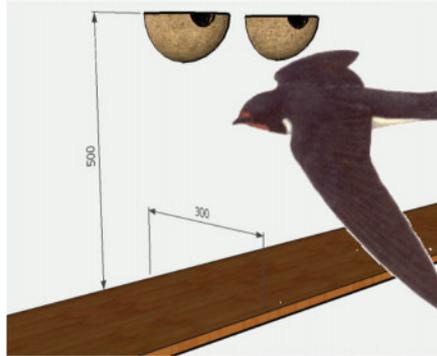
À leur retour chez nous d'Afrique équatoriale, les hirondelles reviennent au nid qu'elles ont occupé l'année précédente ou à celui qu'elles ont prospecté l'automne précédent (pour les jeunes ne s'étant pas encore reproduits). L'hirondelle recycle son ancien nid chaque année. Et pourtant parfois les nids ne sont pas réoccupés, l'hirondelle qui devait réutiliser son nid est bien souvent absente. La diminution des hirondelles explique cet état de fait :

L'hirondelle n'a pas survécu à la migration durant son voyage aller ou retour ; elle est morte de façon naturelle ; elle a été victime d'un prédateur (chat ou chien, Faucon hobereau, etc.) ou d'une collision (avec un véhicule ou autre) ; elle a des difficultés à se nourrir en raison de la diminution des populations d'insectes ; son nid a été détruit (problème d'accumulation de crottes, question d'esthétique, méconnaissance).

N'oublions pas qu'il s'agit d'une espèce protégée par la loi.

## Comment concilier présence d'hirondelles et travaux ?

Si vous projetez des travaux à l'endroit où les hirondelles sont installées : Il faut préserver les nids intacts : réalisez vos travaux en automne et en hiver, en l'absence des oiseaux.



Il faut préserver les nichées : attendez l'envol des jeunes et leur départ en migration pour intervenir. Soyez vigilants, même si les jeunes savent voler, ils ont encore besoin du nid chaque soir pour passer la nuit.

Si vous êtes contraints de détruire les nids, vous devez remplir un dossier de demande de destruction de nid d'espèce protégée (contactez la DREAL). **DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Greenpark - 2 rue Augustin Fresnel - BP 95038 - 57071 Metz Cedex 3 - Tél. 03 87 62 81 00**

Il est possible d'installer des nids artificiels clefs en main ou fabriqués soi-même.

Pour ceux qui ne veulent pas voir leur façade salie par les déjections des oiseaux, il suffit de placer une planche sous les nids. (en aucun cas vous ne devez détruire les nids). Certains propriétaires ont déjà réalisé ce genre de travaux à Fleury.

**Pour tout renseignement contacter la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).**

**L'INITIATIVE** RL du 14/07/17 **fleury**

## Résidents écoresponsables

Le Republicain Lorrain

Isabelle Noble (3<sup>e</sup> à partir de la gauche) est une des 32 résidentes du Domaine de la Tour à Fleury. « J'en ai assez de jeter mes déchets alimentaires dans ma poubelle. Comme je possède un petit carré de pelouse devant ma terrasse comme tous les résidents du rez-de-chaussée, j'ai demandé au syndic s'il était possible d'installer un composteur pour valoriser les déchets verts. » Raphaël Elin, maire de Pommérieux chargé des déchets au Sud messin précise que l'initiative permettra à la copropriété de faire des économies en diminuant le nombre de levées des ordures ménagères.

## RL du 04/07/17 Au revoir Maîtresse !



**POUILLY-FLEURY.** — À l'occasion de la fête annuelle de fin d'année du groupe scolaire Marc-Chagall, organisée par l'Association intercommunale des parents d'élèves (AIPE), les huit classes ont offert un spectacle dansant à tous les parents. En ouverture, le directeur de l'école primaire, M. Legay, a rendu hommage à Dominique Tarnaud à l'occasion de son départ à la retraite. Elle a démarré sa carrière dans le Rhône, puis en Saône-et-Loire, pour arriver en Moselle, d'abord à Montigny-lès-Metz et, enfin, à Fleury. La jeune retraitée, émue, a remercié l'assemblée et déclaré « garder en mémoire tous les plaisirs et moments partagés au quotidien avec les enfants, les parents et les collègues ».

## Prêts pour le marché fermier !



**FLEURY.** — Comme souvent, à l'occasion de toutes les manifestations locales, les élus mettent la main à la pâte. Pour le marché fermier de cet automne, c'est le maire et ses trois adjoints qui ont prêté leurs bras pour installer l'ensemble des stands qui recevront, ce dimanche 15 octobre, les exposants de ce 32<sup>e</sup> rendez-vous dédié aux produits du terroir.

RL du 15.10.17

MOSELLE INFOS Décembre 2017 (habitant de Fleury)

## Success story ♡ Fabrice Dumay Sur des chardons ardents

Qui s'y frotte, s'y pique ? Pas pour Fabrice Dumay. Ce chocolatier messin a redonné ses lettres de noblesse au chardon lorrain, et fait labelliser ses créations Produit Moselle Passion.

Trois tonnes. C'est la quantité de chardons lorrains que Fabrice Dumay écoule chaque année en Lorraine et dans la région parisienne, où il a un commercial. Une belle prouesse pour un produit qui « perdait de la vitesse quand j'ai ouvert ma boutique en 2009 ». Pour redonner leurs couleurs à ces chocolats emplis d'eau-de-vie et créer à nouveau l'envie, l'artisan a misé sur le travail à l'ancienne. « Les chardons sont coulés dans de l'amidon de maïs. Cela nécessite trois jours, treize reprises en main et un local dédié. » Il est aussi très attentif à la qualité, la fraîcheur et l'origine de ses matières premières. « L'alcool provient de deux distilleries AOR (appellation d'origine réglementée). » Pour donner de la visibilité à ses créations, Fabrice Dumay a choisi de les faire labelliser « Produit Moselle Passion. Trois autres de ses créations bénéficient aussi de ce label : la mirabelle en pâte d'amande, la tablette Monuments de Metz (cathédrale, Centre Pompidou-Metz ou Graoully) et les pavés de la cathédrale.

Chocolatier à Metz ♡ Quatre produits labellisés  
Produit Moselle Passion

Facebook @chocoDumay



Comme chaque année, Fabrice Dumay proposera ses gourmandises dans le Cholet Moselle Passion, installé sur le marché de Noël de Metz.

Retrouvez le portrait vidéo de Fabrice Dumay dans le Mag ou en flashant ce QR-code

## L'ACTU EN IMAGES

### RL du 13/08/2017 Bâtiments modulaires



**Pouilly-Fleury.** — Ce sont cinq bâtiments modulaires qui viennent s'accoler à la maison du Sivom de Pouilly-Fleury. L'extension de 202 m<sup>2</sup> va offrir aux activités périscolaires une surface totale de presque 300 m<sup>2</sup>. L'intérieur de la maison a été entièrement refait, pour accueillir les enfants dans des espaces d'accueil, de restauration et d'animation beaucoup plus confortables.

## FLEURY RL du 23/10/2017

# De gros travaux en perspective

Elle les attendait ! La municipalité a obtenu les subventions qui vont lui permettre de lancer les travaux de réfection de la toiture et de la façade de la Tour Saint-Nicolas.

### Réfection de la Tour Saint-Nicolas

La Tour Saint - Nicolas, dont l'origine remonte à 1582, faisait partie d'un corps de ferme, au cœur de Fleury. Au moment d'entreprendre la construction d'un ensemble immobilier, l'acquéreur avait fait part de sa volonté de détruire cet édifice. Le 10 février 2015, le conseil municipal s'était prononcé majoritairement pour l'acquisition de la tour, sachant que le montant des travaux de confortement avait été estimé à 160 000 €.

Au cours de la réunion du conseil municipal du 17 octobre dernier, le maire a annoncé que « les subventions étaient arrivées et que les travaux de réfection allaient commencer avant l'hiver. Il s'agit du remplacement complet des tuiles et ardoises de la toiture, et, surtout, de la réfection complète de la façade, afin d'éliminer toute infiltration et d'assurer la stabilité de l'édifice. Le coût total des travaux s'élève à 93 293 €. Les subventions accordées sont : pour l'État, de 23 170 € ; pour la Région, de 15 885 € ; pour le conseil départemental, de 15 000 € ; pour la Fondation du patrimoine, de 1 034 € – soit une aide totale de 55 089 €, pour cette première tranche. »

### Un gîte rural

L'association Les Compagnons de la Tour Saint-Nicolas-Fleury, chargée de la réhabilitation de la tour, a déjà bien travaillé : ses bénévoles y consacrent tous leurs samedis. Thierry Redeler, son président, fait le point

sur l'ensemble des réfections conduites depuis septembre 2015 : « Tout ce qui a été fait est l'œuvre des bénévoles de notre association. Il a surtout été question de démolition et de nettoyage. On a refait toutes les poutres, tous les planchers. On est en train de couler des piliers en béton pour consolider le pignon ouest. L'assainissement est réalisé et le coffret d'électricité est prêt. Maintenant que les subventions ont été versées, la réfection de la toiture va commencer début novembre et celle de la façade suivra selon les prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France. Suite à une consultation de la population, la municipalité envisageait de faire de la tour un gîte rural. »

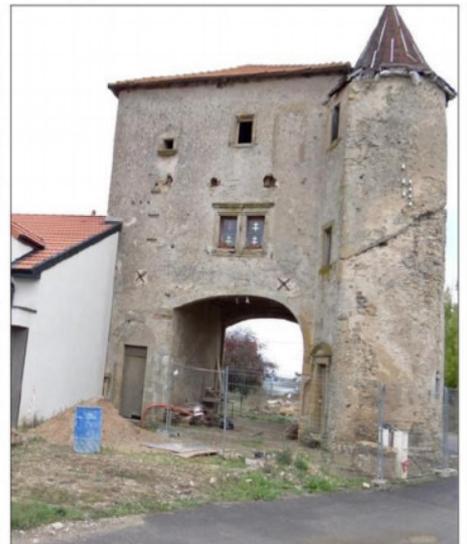
### Une stèle funéraire gallo-romaine

Dans le coin sud-ouest de la tour, une stèle funéraire gallo-romaine est en partie masquée par l'accrolement de l'habitation récemment construite. Cette stèle de II<sup>e</sup> siècle représenterait, à sa base, un souffleur de verre et serait la seule représentation connue de cet artisanat dans tout l'empire romain.

Thierry Redeler en a fait réaliser une copie qui siégera définitivement en mairie.

### Convention avec la Fondation de France

Des dons défiscalisés, pour les particuliers et les entreprises, sont possibles, grâce à une convention signée entre la municipalité et la Fondation de France.



Le coût total des travaux s'élève à 93 293 €. Pour cette première tranche, 55 089 € d'aides ont été accordés. Photo RL

COMMERCE RL du 02/12/2017 fleury



## Des saveurs siciliennes

Carmelina Vella-Crusem a été employée dans une compagnie d'assurances pendant 26 ans. Avec son époux Frédéric, ils ont décidé de répondre à la sollicitation de David Collignon, patron de l'entreprise Car'O Pizza, pour créer une épicerie de spécialités italiennes. À la sortie de Fleury, sur la route de Verny, David leur a cédé une surface de son laboratoire de traiteur. L'épicerie est ouverte depuis le 8 novembre. L'espace est lumineux et met le visiteur dans une ambiance gourmande. Les yeux roulent sur les présentoirs de charcuteries, de fromages, les antipasti, les étagères garnies de vin bio pour la plupart. Les senteurs titillent l'odorat. Ajoutez à cela un sourire aussi beau qu'un jour de vacances : vous êtes en Sicile. Les parents de Carmelina sont originaires de Agrigento à l'ouest de l'île et le nom de l'échoppe, San Leone, vient du quartier qui borde la Méditerranée. « Ce projet a été conçu avec David Collignon qui nous a guidés dans les méandres de la création d'un commerce », dit Carmelina. « Nous voulons promouvoir les produits du terroir sicilien, calabrais et de la péninsule italienne. Les marchandises viennent directement de petits producteurs, visités à l'occasion de plusieurs déplacements pour trouver des produits typiques voire inconnus. On est des gourmands et des gourmets. On veut instaurer une proximité basée sur la découverte de bons produits. Nous espérons développer une partie traiteur avec plats du jour. » Il n'est pas interdit de demander des conseils culinaires, comme la conception d'une véritable escalope milanaise, ou de la spécialité maison qu'est le Rotoli, un sushi italien à base de charcuteries, de risotto et d'antipasti, à déguster à l'apéritif avec du pesto. Buon appetito !

Le lardo, ce lard fumé et séché pendant 24 mois, se mange comme du jambon, avec du gressin et peut aussi se cuisiner. Photo RL

### Un autre choix pour Fleury : le regard des élus minoritaires.

Il y a 3 ans, le maire alors candidat de la liste « Fleury Ensemble », faisait valoir sa disponibilité : « Fleury vaut mieux qu'un maire à mi-temps » se gardant bien d'indiquer qu'une fois élu, il briguerait la présidence du Sud Messin. Les plus optimistes pensaient que ce cumul de fonctions serait bénéfique pour Fleury. En réalité, le président du Sud Messin, contesté par un nombre croissant d'élus communautaires, peine à monter en puissance. Par sa volonté, nous sommes devenus la plus petite communauté de communes de la Moselle. **Le bilan du Sud Messin ne nous satisfait pas, Fleury ne tire pas d'avantages de cette situation,**

Depuis les élections, les élus minoritaires n'adoptent pas le budget général qui manque de rigueur et d'anticipation. Le maire s'en étonne. **Mais nous continuerons ainsi tant que les budgets seront réalisés avec autant d'approximation et si peu de sincérité.** Les travaux prévus pour la boulangerie en sont un exemple :

- le budget 2016 inscrit 50 000 € de travaux mais rien ne sera fait dans l'année,
- le budget 2017 inscrit 20 000 € et les travaux sont réalisés durant l'été pour 16 000 €.

Comment peut-on passer de 50 000 à 16 000 € ? **Nous envisageons autrement un budget communal.**

Le SIVOM de Pouilly-Fleury (en charge de l'école et des activités périscolaires) est un sujet tabou. A nos questions, on nous objecte qu'il est prématuré de répondre (voire même que cela ne nous regarde pas). **Nous ne connaissons toujours pas le coût du périscolaire mais nous apprenons tout de même que son ouverture est reportée pour la énième fois (=> février 2018).**

L'accessibilité de la mairie aux handicapés est obligatoire. L'opération réalisée tardivement subit la baisse des dotations, elle est peu subventionnée (3/4 sont à la charge de la commune). Réalisée plus tôt, la commune pouvait espérer 75 % de subventions. Les travaux ont démarré en même temps que la rénovation du perron (montant : 89 921 € TTC). La commission Travaux a validé le revêtement du perron en pierre du Hainaut. (Matériau haut de gamme). **C'est à notre avis superflu et cher.** L'éclairage des marches (4 475 € HT) nous semble inutile. Un projecteur et deux lampadaires existent actuellement et la mairie ne reçoit pas de public après 18h30. En parallèle, on éteint les lumières du village de 23 h à 5 h pour 3 000 € d'économie alors pourquoi engager 4 475 € de dépenses d'éclairage sur le perron déjà éclairé ? **La gestion communale manque de cohérence !**

La suppression de l'éclairage nocturne fait débat. Sur le fond, cette mesure génère une économie. Sur la forme, elle est impopulaire, non prioritaire et mal préparée (pas de réunion d'information). Il serait plus opportun par exemple, d'organiser le repas des anciens au printemps (économie de chauffage), d'isoler la salle polyvalente (véritable passoire énergétique) ou d'améliorer l'éclairage public (remplacer les lampes boules et les ampoules classiques par des Leds). **Les élus minoritaires ont demandé le réexamen et le report de l'extinction de l'éclairage nocturne (par une commission mixte).** Le maire de Fleury ne veut pas entendre notre proposition.

Après la vente du terrain Langer, les difficultés continuent. Ce terrain devait accueillir des services (maison médicale par exemple) mais le maire a changé d'avis. **C'est plus simple de vendre un terrain à un promoteur que de prendre la responsabilité d'un projet de développement!** Alors que les communes voisines s'équipent, créent de la richesse, Fleury vend son patrimoine et s'appauvrit.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la vie communale, connaître nos propositions, nous vous invitons à nous contacter.

Les élus minoritaires d'**Un autre choix pour Fleury** (E. Vimbert, J. Carsignol, A. Kremer) vous souhaitent de chaleureuses fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

5	2		9		6	7		2	3		8		5	1
3			5	1		9			8		1	4		3
	5				7					9			8	
4			2			5			3		6			7
	9				2					5				3
							1							
9			4	8		2			7		9	5		6
6	8		3		9		3	8	6		3		7	8

SUDOKU

		8			3									
1				4							2			
		7			4									

7	2		8		6	5	2	1		3			6	5	
6		2	1		5			2		1	6			8	
						8									
	6				5				8				9		
1			7			6			3		2			6	
	8				9					2			7		
2		5	3			7			5		7	2		4	
9	7		2		4	8			9	7		1		5	3

9	2	3	8	7	6	1	5	4												
1	5	4	2	9	3	8	6	7												
8	6	7	4	1	5	2	3	9												
6	1	5	9	2	7	3	4	8												
7	8	9	6	3	4	5	2	1												
4	3	2	1	5	8	7	9	6												
3	9	6	7	8	2	4	1	5	6	8	9	2	3	7	6	1	5	4	8	
2	4	8	5	6	1	9	7	3	2	4	1	8	6	5	2	9	4	1	3	7
5	7	1	3	4	9	6	8	2	3	7	5	1	4	9	8	7	3	6	2	5

6	9	1	5	4	2	7	8	3												
5	7	3	1	8	9	4	6	2												
4	2	8	7	3	6	5	9	1												
9	5	2	3	6	7	8	1	4												
7	8	6	4	2	1	3	5	9												
3	1	4	9	5	8	2	7	6												

Solution du jeu précédent



						1	4	7	8	3	6	9	5	2						
						5	2	9	7	1	4	6	8	3						
						3	6	8	5	9	2	4	7	1						

6	2	3	5	4	7	8	9	1	4	5	3	7	2	6	9	4	3	1	8	5
7	8	1	3	9	6	2	5	4	9	6	7	3	1	8	7	6	5	4	9	2
5	9	4	2	1	8	7	3	6	1	2	8	5	9	4	2	1	8	6	3	7
2	5	6	7	8	9	1	4	3												
4	7	8	6	3	1	9	2	5												
1	3	9	4	2	5	6	8	7												
3	4	7	9	6	2	5	1	8												
9	1	5	8	7	3	4	6	2												
8	6	2	1	5	4	3	7	9												



## État Civil

Ils sont nés, se sont mariés, nous ont quittés.  
Voici l'État Civil du 13 décembre 2016 au 12 décembre 2017.

## Naissances



CASTELLETTA Mikael	23 décembre 2016
LOMBARD Léna	30 décembre 2016
CELEBI Achille	26 février
BUFFELLO Lilou	28 mai
VELTRI Ezio	19 juin
GROSCLAUDE Rafaël	21 juillet
SPENA Gabriel	03 octobre

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Fleuriers.

## Mariages

LINTZ Mélanie et WATBLED Yannick	24 juin
GOURIEUX Marie et CALMÈS Romain	1 <sup>er</sup> juillet
LAMBERT Elodie et LELIÈVRE Franck	1 <sup>er</sup> juillet
DE SOUSA Cassandra et DUCLOS Mickaël	15 juillet
BAROCHE Aygül et ABILOV Togrul	29 septembre



Nous présentons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

## Décès



STREIT née KACHTCHENKO Catherine	25 janvier
BOUR Pierre	15 février
BLANCHET née JACOB Yvette	18 juin
CHATEAUX Emile	20 juin
LISKA Antoine	30 août
LECLERC André	18 septembre
OURY Jean Marie	21 novembre

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Pour information : s'agissant des parutions d'articles d'état-civil dans le Républicain Lorrain, il est à noter que ces annonces sont soumises au préalable à l'accord des familles.

## Agenda des manifestations

- Samedi 6 janvier 2018  
**Les Vœux du Maire** Salle ronde à 10h30
  - Dimanche 21 janvier 2018  
**Théâtre «Ex voto»** par la compagnie l'Autre Scène organisé par la commission sport, culture et associations à 17h
  - Samedi 27 janvier 2018  
**Repas des seniors** organisé par la commune
  - Samedi 10 et dimanche 11 février 2018  
**Week end chantant** organisée par la Villageoise
  - Samedi 24 février 2018  
**Soirée Chanson Française** avec philippe Gregoire organisée par commission sport, culture et associations
  - Dimanche 25 mars 2018  
**Brocante puériculture** organisée salle polyvalente par l'AIPE
  - Lundi 1 mai 2018  
**Tournoi de sixte de football** organisé par le Kany Club
  - Lundi 1 mai 2018  
**Les nanas de Fleury** à la Messine
  - Mardi 8 mai 2018  
**Marché fermier** organisé par le Comité des Fêtes
  - Samedi 2 juin 2018  
**Concert SWIDJALEE** (swing, jazzy, électrique) organisé par la commission sports, culture et associations
  - Samedi 30 juin 2018  
**Kermesse de l'école** organisée par l'AIPE
- (retrouvez l'agenda des manifestations sur notre site [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr))

## Associations

<b>A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)</b>	
Président Julien Perrin	Tél. : 06 79 82 55 31
<b>ART CULTURE CREATION</b>	
Président Philippe Lochon	Tel. : 03 87 64 37 86
<b>CHORALE LA VILLAGEOISE</b>	
Présidente Jeannette Clede	Tél. : 06 23 02 43 56
<b>FLEURY FOOTBALL CLUB</b>	
Président Cédric Subra.	Tél. : 06 11 59 31 56
<b>FLEURY LOISIRS</b>	
Président Aimé Gentit.	Tél. : 06 62 20 48 12
<b>KANY CLUB</b>	
Président André Kremer.	Tél. : 06 14 84 59 81
<b>LES COMPAGNONS DE LA TOUR SAINT NICOLAS FLEURY</b>	
Président Thierry Redeler.	Tel. : 06 07 03 45 33
<b>SPORT CULTURE LOISIRS</b>	
Présidente Martine Nichil	Tél. : 06 30 69 08 01
<b>SPORT POUR TOUS</b>	
Présidente Evelyne Mallinger.	Tél. : 03 87 52 68 03
<b>TENNIS CLUB</b>	
Président Jacques Remigy.	Tél. : 06 89 99 57 38